

 <p>87 <i>la</i> <b>cgt</b> Le syndicat des agents du conseil départemental de la Haute-Vienne</p>	<p><i>Proche,</i></p> <p><i>Efficace,</i></p> <p><i>Solidaire</i></p>	<p><b>SYNDICAT CGT du Conseil Départemental de la Haute-Vienne</b></p> <p>11, rue François Chénieux CS 83112 87031 LIMOGES CEDEX 1 05 44 00 11 95 - 06 51 90 35 11 cgt@haute-vienne.fr</p>	<p>Application Silia :</p> <p> Google Play</p> <p> App Store</p> <p></p> <p>code d'accès 21037359</p>
---	---	--	--

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Le syndicat CGT du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dénonce les conditions de travail des agents et la maltraitance institutionnelle.**

Depuis des années, le syndicat CGT alerte sur les risques psycho-sociaux au sein du Département de la Haute-Vienne : les trois derniers psychologues du travail ont quitté la collectivité, refusant d'être responsable du refus de l'administration de gérer les alertes qu'ils faisaient.

Aujourd'hui, on supprime les deux postes de psychologues du travail pour les remplacer par un « coach-médiateur » et une ergonome. Il n'y a plus de médecin du travail depuis deux ans.

Le mal-être des agents grandit face à la maltraitance institutionnelle. Il y a une perte de sens de leurs missions, une mise en danger de la continuité et une remise en cause de la qualité du Service rendu au Public. Il faut toujours faire plus, avec moins. Moins d'agents, moins de reconnaissance et une administration qui s'enferme dans le déni d'une situation de plus en plus dégradée.

Certains agents ont récemment exprimé leur mal-être, certes de façon maladroite, mais la seule réponse de l'administration a été de convoquer l'intégralité du service concerné et de menacer de sanctions les agents incriminés. Une procédure pénale est même envisagée.

Actuellement, les usagers et les bénéficiaires pâtissent de cette situation : le manque des moyens humains dans les collèges met en péril la sécurité alimentaire des élèves. Dans les services d'aide sociale, les délais s'allongent, les enfants devant être placés font les frais du manque de place.

De plus en plus de missions sont externalisées au secteur privé.

**C'est pour toutes ces raisons que nous appelons à un mouvement de grève le 23 juin, à l'occasion de la journée internationale de la Fonction Publique, avec une prise de parole publique devant le conseil départemental à 10h du matin.**

---